



Mme Sylvie Fortin Graham  
Mairesse de Saint-Agapit

## MOT DE LA MAIRESSE

Ce mois-ci j'aimerais vous parler d'un nouveau projet tout à fait dans la nouvelle orientation que nous avons choisie, celle d'adopter et de mener à bien de petits projets structurants pour la communauté. Il n'y a pas de plus bel exemple que notre plan d'action inspiré des Fleurons du Québec.

Sous la responsabilité de monsieur Pierre Audesse et de madame Micheline Beaudet, nous avons l'intention d'améliorer les aménagements paysagers existants en achetant des plantes et des fleurs et en les installant avec l'aide de bénévoles devant le Chalet des Sports, la Caserne des pompiers et la Place de la Famille.



Monument de la Confédération situé sur le terrain de la Fabrique

Nous voulons également sensibiliser dans les semaines à venir les citoyens sur l'importance de l'horticulture ornementale. On peut seulement penser comment c'est agréable pour les passants d'arpenter les rues du village par les beaux soirs d'été, au milieu d'un jaillissement de couleurs provenant des fleurs et des plantes. Dans le

même élan, nous voudrions aménager l'entrée principale et les alentours du Complexe des Seigneuries en y installant des banc pour les passants, un dallage de pierre autour du marqueur touristique de la MRC qui est actuellement en plein milieu du gazon.

Et possiblement, pour améliorer l'ensemble, on installerait aux endroits stratégiques des lampadaires, des plantations décoratives et des trottoirs de relais pour les marcheurs.

Bien sûr, en autant que faire se peut, nous ferons appel aux subventions possibles, dont celui du Programme FAIC du gouvernement du Canada (Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire). C'est à ce même programme que la

Corporation de développement économique de Saint-Agapit, en collaboration avec la MRC et la municipalité, a fait une demande de subvention pour le pavage de la piste cyclable.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

# Golf 2013

11<sup>e</sup> édition



Monsieur Denis Savard, fondateur de Entrepreneur Général D. Savard, Inc. et président d'honneur de la 11<sup>e</sup> édition du Tournoi annuel du Club Lions et de la municipalité de Saint-Agapit. Il est accompagné de sa conjointe Nathalie Jalbert

8 juin  
Club de golf de Lotbinière



Venez  
nous  
joindre !



## La culture entrepreneuriale

Préparé par  
Yves Gingras  
conseiller

Entreprendre  
ici  
LOTBINIÈRE



Électricité Pro-Den Inc. est une entreprise créée à Saint-Agapit en juin 2009 par Serge Denoncourt, maître électricien. Serge est fier du chemin parcouru depuis 4 ans. Avec ses 25 ans d'expérience dans le domaine, il sait donner un service personnalisé et impeccable à tous ses clients grâce à son approche courtoise et ses conseils professionnels. Située au 1118, rue Principale, l'entreprise compte maintenant 6 employés et une flotte de 3 camions, ce qui lui permet de desservir tout le comté de Lotbinière et la grande région de Québec, rive nord et rive sud. Pro-Den fait du résidentiel, dans la rénovation et dans la construction neuve, et du commercial, en travaillant autant pour les agriculteurs que pour les industriels. Électricité Pro-Den Inc. s'assure d'effectuer tous ses travaux selon les lois en vigueur et le Code de la construction, et de respecter les normes de la Régie du Bâtiment du Québec.



**Pour nous joindre**  
**Bureau : 418-401-0654**  
**Fax : 418-401-0636**  
**pro-den35@hotmail.com**

**Manon Provencher et Serge Denoncourt, partenaires dans l'entreprise Pro-Den Inc. Membres de leur équipe : Daniel Dion, électricien ; Michaël Mailloux, électricien ; Alexandre Rousseau, électricien ; et Michaël Denoncourt, électricien.**

**Faites-nous confiance, nous adorons notre métier !**



### NOUVEAUTÉS MAI 2012

MURAKAMI, HARUKI 1Q84 Avril-juin T.01 ; 1Q84 Juillet-septembre T.02 ; 1Q84 T.03 Octobre-décembre  
KING, STEPHEN 22/11/63  
JACKSON, VINA 80 notes de jaune  
NIKITAS, DEREK Brasiers  
LANGLOIS, MICHEL Ce pays de rêve T.04 Le mouton noir  
MORGAN, JEAN-LOUIS Charly Forbes, le dernier des fantassins  
DUFRESNE, DIDIER et DANKERLEROUX La classe de la sorcière  
STONE, NICK Cuba libre

GAGNON, MADELEINE Depuis toujours  
BAKKER, GERBRAND Le détour  
JACQUES, JOSÉE Deuil amoureux : choisir un parcours libérateur, découvrir une autre voie  
LAURENS, STEPHANIE Distraction T.06  
BOUCHARD, ROXANNE et KÈGLE, PATRICK En terrain miné : correspondance entre une romancière et un soldat  
INDRIDASON, ARNALDUR Étranges rivages  
CHARLAND, JEAN-PIERRE Félicité, T.04 Une vie nouvelle  
CHAVOT, PIERRE Guide de survie de l'homme moderne  
PEVEL, PIERRE Les lames du Cardinal #01  
WIGHT, DOUGLAS Leonardo, le magnifique  
BENHABIB, DJEMILA Ma vie à contre Coran  
LAROCHELLE, SERGE Maintenant, ma vie prend racine  
SAINT-MARTIN, LORI Les portes closes  
FRADIN, NATACHA et VERMOT-DESROCHES, J-E La préhistoire  
HÉDELIN, PASCALE et LEGRAND, MAUDE Les saisons  
MARI, JEAN-PAUL La tentation d'Antoine  
SWARTHOUT, GLENDON Le tireur  
STONE, NICK Tonton clarinette  
MURAKAMI, HARUKI Underground  
CORNWELL, PATRICIA Vent de glace  
PALACIO, R J Wonder  
MERCIER, JOHANNE et DESCHAMPS, YVAN Ziiip sur terre ! #01 et Zip perdu dans l'espace ! #02



## L'Écho du



Complexe  
DES SEIGNEURIES

### Événements à venir au Complexe des Seigneuries

Monsieur Steve Lemay et monsieur Charles Desbiens ont représenté la municipalité dans le cadre du symposium de l'évènement corporatif 2013 qui a eu lieu au Centre des Sciences de Montréal le 25 mars dernier. Ils ont participé activement à cet important évènement corporatif en aménageant un kiosque de présentation des prestations de services que le Complexe Des Seigneuries peut offrir à sa clientèle corporative et autre. Plus de 950 organisateurs d'événements corporatifs ou récréatifs ont visité le kiosque du Complexe des Seigneuries, et plus de la moitié d'entre eux sont entrés en contact avec Steve ou Charles. La réponse a été très positive et les commentaires à l'égard du Complexe Des Seigneuries, excellents et même élogieux.

Pierre Audesse, conseiller municipal



CINÉMA FAMILIAL  
26 AVRIL

#### Théâtre par l'École secondaire Beaurivage

vendredi, 3 mai

**Théâtre: À la recherche d'Elvis** Informations : 418-888-3690

vendredi, 10 mai

**Théâtre: À la recherche d'Elvis** Informations : 418-888-3690



Pour de plus amples informations sur les événements à venir n'hésitez pas de consulter le site web du Complexe des Seigneuries au : [www.complexedesseigneuries.com](http://www.complexedesseigneuries.com) ou encore abonnez-vous à notre page Facebook : [www.facebook.com/ComplexeDesSeigneuries](http://www.facebook.com/ComplexeDesSeigneuries) pour savoir tout ce qui se passe ! Charles Desbiens—agent marketing



## CUEILLETTE DES GROS DÉCHETS

**JEUDI, 9 mai 2013**

Préparez-vous à la collecte des objets monstres. Seuls les déchets provenant d'usage domestique peuvent être déposés à la rue. Meubles et matelas seront acceptés. Tous les objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour une manutention facile.

**TOUS LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE MIS À LA RUE AVANT MERCREDI, 8 MAI**

**ATTENTION— IL EST INTERDIT DE  
DÉPOSER CES DÉCHETS :**

**Déchets de construction et débris de démolition - Pièce d'autos - Rebut de plus de 25 kg (55 lbs) (sauf pour les meubles)**



## 50 Barils récupérateurs d'eau de pluie Offerts aux premiers preneurs

Dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, notre municipalité a fait l'acquisition de 50 barils récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité de 200 litres au coût unitaire de 35\$ chacun. Ceux-ci sont très utiles pour l'arrosage des plates-bandes de fleurs ou pour le jardin durant la saison estivale. De plus cette initiative constitue un geste éco-responsable afin de préserver cette précieuse richesse qu'est l'EAU.

Les récupérateurs d'eau de pluie devraient être disponibles à la fin du mois d'avril. Les citoyens intéressés n'ont qu'à se présenter au bureau de la municipalité selon la formule des premiers arrivés, premiers servis.

**Pierre Audesse, conseiller municipal**

*Chaque baril peut récupérer en moyenne 4 888 litres d'eau de pluie par été  
Profitez de cette offre unique*



• Compétition provinciale des maréchaux-ferrants • Formations avec des gens d'ici et d'Europe  
• Allées des artistes • Jockey Club / Triple couronne sur les lieux • Encore plus de boutiques  
• 2 pavillons pour chevaux, races et éleveurs • Nouvelle salle de conférence sur place  
• Tirage d'une toile 24x36 Carolle Beaudry Artiste peintre • Place des jeunes • Trec à l'attelage  
• Vendredi soir seulement : Entrée gratuite à l'achat du spectacle de vendredi



Fédération  
équestre du  
Québec

présente



# SALON DU CHEVAL PROVINCIAL

10-11-12 mai 2013

1128, rue Centrale Saint-Agapit



3<sup>e</sup>  
édition

Pour encourager les gens de Lotbinière et des environs, l'entrée sur le site sera gratuite le vendredi seulement avec l'achat du Spectacle du vendredi au coût de 10\$. Pour assurer votre place, vous pouvez réserver au 819-447-2248



Artiste peintre : Caroline B...



## DISTRIBUTION ET BÉNÉDICTION DES ARBRES ET DES SEMENCES

EN ASSOCIATION AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE DE LA PAROISSE, la distribution des arbres du Programme du ministère des Ressources naturelles et de la Faune « *Mai, mois de l'arbre et des forêts* » aura lieu au Garage municipal, situé sur la Route 273 devant le Restaurant Chez Simon, dans la matinée de samedi, le 25 mai 2013, à 8h30.



Participants à la distribution de mai 2012 en compagnie de monsieur l'abbé Gilles Rhéaume

Une bénédiction sera posée sur ces arbres qui sont source de vie et qui constituent un geste profitable pour l'environnement. Du même coup, nous souhaitons pouvoir bénir toutes les semences qui seront mises en terre cette année. C'est pourquoi votre Équipe d'animation locale vous invite à vous joindre avec ceux qui ont commandé des arbres pour ce rituel religieux qui aura lieu à 8h30. Apportez quelques échantillons de vos semences.

# GRAND RENDEZ-VOUS CYCLISTE

Le samedi 15 juin 2013, notre municipalité sera l'hôtesse d'une nouvelle étape du Grand Défi Pierre Lavoie, randonnée cycliste de 1000 km se déroulant entre La Baie et Montréal, dont l'objectif ultime est d'amasser des fonds pour la recherche sur les maladies infantiles. Plus de 3000 cyclistes partiront de Québec et se rendront chez-nous en milieu d'avant-midi, pour se rediriger vers la ville de Lévis. Les participants de la randonnée emprunteront les principales artères municipales, approximativement entre 9h40 et 10h40.



Dans la préparation de cet événement, nous aurons besoin de 60 bénévoles pour aider à la distribution du ravitaillement et surveiller les rues fermées aux automobilistes et motocyclistes. Contactez la municipalité.

Pour connaître tous les détails, je vous invite à visionner le site internet du Grand Défi Pierre Lavoie. Voici les avantages offerts à ceux qui accepteront d'aider durant l'événement :

- Déjeuner offert gratuitement : muffin, jus, lait au chocolat, pommes, barres tendres ;
- T-shirt de coureur offert aux bénévoles ;
- Formation 2 semaines avant l'événement ;
- Tous les bénévoles sont invités au rassemblement qui aura lieu à Lévis le midi, avec lunch inclus ;
- Invitation spéciale au Party Hommage aux bénévoles avec Pierre Lavoie, le 18 juin.

Chaque personne ou organisation se portant bénévole doit être inscrite sur le site web du GDPL avant le 15 mai prochain.

<http://benevoles.legdpl.com/>

# Le 300cucle





## INSCRIPTIONS TERRAIN DE JEUX

\*\*\*Pour les résidants de St-Agapit seulement\*\*\*

Viens t'amuser, cet été, avec l'équipe du terrain de jeux de St-Agapit. Il y aura des sorties, des activités spéciales, des jeux des plus amusants, des animateurs dynamiques, le soleil qui brille, et surtout, du plaisir tout l'été. Joins-toi à nous !!!

**Mercredi  
15 mai  
2013**

### CLIENTÈLE

Groupe 4-5 ans	pré maternelle complété/ maternelle
Groupe 6-7-8 ans	première/deuxième année
Groupe 9-10 ans	troisième/quatrième année
Groupe 11-12 ans	cinquième/sixième année

Tarifcation	5 jours	3 jours ( Lun.-Mer.-Ven. )
Sans service de garde	120 \$	100 \$
Service de garde pour dîner	190 \$	160 \$
Service de garde complet	250\$	235\$

**Politique familiale :** Un rabais de 10 \$ par enfant sera accordé **à compter du 2<sup>e</sup> enfant inscrit d'une même famille.** De plus, le coût associé aux 3 baignades est maintenant inclus dans le coût d'inscription.

### HORAIRE DU TDJ:

Lundi au vendredi  
9h à 11h30 / 13h à 15h30  
Début : 25 juin 2013  
Fin : 16 août 2013

### SERVICE DE GARDE :

**Lundi au vendredi :**

**6h30 à 9h  
11h30 à 13h  
15h30 à 17h30**

### POUR S'INSCRIRE :

**Soirée d'inscription mercredi le 15 mai  
Complexe des Seigneuries de 18h30 à 20h30**

Remplir et apporter la fiche d'inscription avec votre paiement ou envoyer par la poste à : Service des loisirs, 1080, rue Bergeron, St-Agapit, G0S 1Z0 (chèque à l'ordre de Municipalité de St-Agapit)



Pour les inscriptions reçues après le 1<sup>er</sup> juin 2013, un montant additionnel de 25 \$ sera facturé pour l'achat du chandail du terrain de jeux. De plus, après cette date, une inscription pourra être refusée si les groupes sont complets, afin d'assurer un ratio d'encadrement sécuritaire pour les enfants.

**N'oubliez pas d'apporter la carte d'assurance-maladie de vos enfants.**

**Réunion d'information pour les parents et les enfants  
Mercredi le 19 juin 2013, 18h30 à 19h30**

**Au Complexe des Seigneuries  
Informations : 418-888-4053**



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'arrivée du printemps annonce chaque année le retour des motocyclistes, des cyclistes et des piétons sur nos routes ou à leur proximité. Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière rappellent aux citoyens d'être vigilants afin de se partager la route de manière sécuritaire.

Lorsque vous conduisez, prenez en considération les faits suivants:

- les cyclistes et les piétons sont les usagers de la route les plus vulnérables, puisqu'ils ont peu de protection et sont moins visibles ;
- 40 % des collisions mortelles impliquant une automobile et une motocyclette se produisent aux intersections. La vigilance est donc de mise, surtout à ces endroits ;
- par mesure de prudence, ralentissez. La vitesse réduit le champ de vision, le temps de réaction, la capacité à effectuer des manœuvres d'évitement et l'adhérence des pneus. De plus, elle augmente la distance de freinage, augmente la violence des chocs et la gravité des blessures.

La Sûreté du Québec tient à mentionner que le bien-être des citoyens est au cœur de ses priorités et qu'elle s'engage à assurer à tous des services professionnels, accessibles, courtois et efficaces. Cet engagement est le fondement du travail de tous les policiers de la MRC de Lotbinière.

Rappelons également que la sécurité est l'affaire de tous, et que l'adoption de comportements responsables ainsi que la collaboration du public est indispensable. C'est pourquoi la Sûreté invite les citoyens à dénoncer toute situation problématique, en toute confidentialité.

Pour plus de renseignements sur nos services, visitez notre site Internet, [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca), qui contient une multitude d'informations pouvant répondre à vos besoins.

« *La sécurité et le bien-être des citoyens sont au cœur de nos priorités.* »



## AVIS PUBLIC — RÈGLEMENT NUMÉRO 287-05-09 CONCERNANT LE BRÛLAGE SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

**Permis de brûlage nécessaire** : Un permis de brûlage est requis pour faire des feux en plein air pour la destruction de bûches, branches, feuilles, ou herbes coupées. Il en est de même pour les feux destinés à nettoyer un terrain des herbes ou broussailles, qui doivent d'abord être coupées et mises en tas ou en courtes rangées. Toute personne peut obtenir un permis de brûlage auprès du Service de protection contre les incendies. La demande doit être faite au moins 48 heures avant la date prévue pour le feu.

**Feux interdits** : Les feux pouvant contenir des matières plastiques, synthétiques, du caoutchouc ou autres d'où émane une fumée polluante dans l'atmosphère, sont interdits en tout temps sur le territoire de la municipalité, de même que les feux de déchets, de palettes de bois ou de débris de construction ou démolition.

**Nuisance** : Constitue une nuisance et est prohibée le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu qui incommode les personnes ou le voisinage par le dégagement de fumée, de suie, d'étincelles ou d'odeur.

DONALD GROLEAU, CHEF POMPIER